

Violence et laxisme à l'école : un double-effet vraiment pas cool

Et c'est reparti pour un tour : dès cette deuxième semaine de rentrée, pas moins de **5 agressions physiques** envers des collègues ont défrayé la chronique (4 professeurs, ainsi qu'une surveillante). Le fin fond du 9-3 ? Non : Poitiers, Belfort, Bordeaux et Marseille (son vieux port, son soleil, ses parties de pétanque, ses rafales de Kalachnikov...). Outre ce chiffre impressionnant (dont deux dans le même établissement, à deux jours d'intervalle), c'est sans doute la proximité avec la reprise, à peine les vacances terminées, qui a sidéré la presse. Et ceci malgré la propagande qui s'est immédiatement mise en place pour minimiser l'évènement. Le plus étonnant est incontestablement que cette propagande ne vienne pas, pour une fois, de la hiérarchie, des habitués sociologues-idéologues, ou des journalistes préposés au dénigrement d'un métier qu'ils se garderaient bien d'exercer. Non, ce déni de réalité provient de... syndicats de professeurs !

Oui, oui, vous avez bien lu : ceux-là même qui sont censés défendre les intérêts moraux et matériels de leurs adhérents estiment, pour l'un, qu'il faut surtout y voir « *un effet loupe dû à la couverture médiatique* » (en clair, il est normal que les collègues se fassent tabasser, mais il ne faut surtout pas en parler) et pour l'autre, par le biais de son Secrétaire général (excusez du peu), que « *Ce n'est pas parce qu'il y a quatre agressions dans la même semaine, qu'il y a une recrudescence* » (sic). Ben voyons... Après tout, il est on ne peut plus normal que ces gueux de professeurs se fassent démolir le portrait : quelle belle preuve de motivation pour le métier ! Le plus incroyable reste sans doute que des collègues votent pour eux, voire cotisent pour entendre ça... Au SNALC, promis, juré, ça nous dépasse.

En tout cas, la tendance lourde concernant l'aggravation de la violence scolaire, et qui s'était terminée l'an dernier par des morts chez les élèves, se poursuit. **Alors, le changement, ce n'est pas pour maintenant ?** Si la condamnation du ministre a été irréprochable (sur ce plan, les années « Allègre » semblent loin), les solutions qu'il propose sur le long terme sont inquiétantes. Volonté de rassurer, voire d'endormir son propre camp, toujours prompt à considérer les coupables comme des victimes et les victimes comme des coupables ? Toujours est-il qu'au moment d'écrire ces lignes, les deux parades annoncées sont :

- **Le retour de la « formation », c'est-à-dire les IUFM**, avec leurs cohortes de libertaires fous qui fuient les élèves et enjoignent ceux qui se font massacrer sur le terrain d'employer des solutions « éducatives ».
- L'intronisation du tristement célèbre « Observatoire de la violence », jusqu'à aujourd'hui (et fort heureusement) extérieur à l'Éducation nationale. Cet organisme particulièrement néfaste est surtout connu pour ses analyses ultralibérales expliquant – ô surprise – que **si les élèves sont violents, c'est de la faute des professeurs et de leur pédagogie inadaptée** : trop d'autorité, trop de travail pour nos chérubins, pas assez d'« enseigner autrement », trop de « violence symbolique » (lorsque vous faites cours, vous faites « souffrir » l'élève. Si, si !)... le blabla pédagogue habituel, quoi.

Le grand Michéa le disait déjà dans *L'enseignement de l'ignorance et ses conditions modernes*, à propos d'un célèbre propagandiste : « *Dans le monde des médias, c'est précisément [sa] fonction [:] dissimuler au public ce genre de documents, puis, s'ils viennent à être découverts, de mentir avec aplomb sur leur signification réelle* ». Remplacez « documents » par « faits », tout y est. Xavier Raufer le dit autrement, s'inspirant d'Albert Camus : « ce que l'homme ne peut nommer, il ne peut le combattre ». Tout est dit.

Emmanuel PROTIN, Vice-président académique

Éditorial	p.1
Le SNALC à votre service	p.2
Refondation de l'École ?	p.2
Hors-classe certifiés	p.3
Pourquoi toucher au collège unique ?	p.3
Manque de rigueur	P.4

Directeur de publication

Franck MOULS
6, rue de Beaune
45340 BORDEAUX EN GÂTINAIS



Imprimeur

Imprimerie PRINT
54, rue des fontaines
77370 NANGIS

La refondation de l'école : Quelle refondation ?

Mers chers collègues, après avoir lu le titre, je vous observe et je vous entends déjà : « Encore un râleur ! » « Facile de critiquer ! » « Pour une fois que l'on propose un débat ».

J'attends, comme des millions de personnes (personnels de l'éducation, parents, élèves..) le texte de loi, produit des concertations engagées sur tout le territoire. Étant, en principe, proche de la retraite, j'ai vécu tant de concertations « bidon » dont les dés étaient pipés d'avance, que je doute que celle-ci puisse aboutir à de réels changements. Quels sont les changements dont notre système éducatif a besoin pour qu'il puisse profiter à tous les élèves et remettre ainsi en marche « l'ascenseur social » en panne depuis bien longtemps ?

Il n'est pas utile de faire de grands débats pour constater ce que pensent de nombreux collègues, sans parfois l'avouer, en salle de professeurs (seule la pensée unique est tolérée !)

- La suppression du collègue unique de façon à pouvoir orienter certains élèves vers des formations professionnelles (On manque de plombiers, coiffeurs, carreleurs, bouchers...)
- Instituer une véritable sélection au Lycée (Examen de passage dans la classe supérieure pour les élèves trop faibles et redoublement le cas échéant)
- Décisions du conseil de classe sans appel possible
- Système de sanctions et de récompenses (rétablissement de l'autorité du maître)

Tous ces véritables changements doivent, évidemment, s'accompagner de soutien aux élèves en difficulté (tutorat et études en fin de journée et le samedi avec la participation de personnels volontaires et rémunérés).

Tout cela existe à l'étranger (Public) et en France dans de bonnes écoles privées ou beaucoup de nos collègues scolarisent leurs enfants. Il faut que l'école redevienne un lieu où l'on acquiert des connaissances, un lieu de transmission du savoir et non un lieu de vie.

Dans les thèmes retenus pour la refondation de l'école – la réussite pour tous, un système juste et efficace, les élèves au cœur de la refondation (tiens, ça me rappelle quelque chose...), des personnels formés et reconnus – les 3 premiers, compte tenu de leur appellation, ne me semblent pas aller dans la bonne direction.

Quant au dernier thème, on constate que la reconnaissance d'un métier passe toujours par une rémunération décente en rapport avec les responsabilités demandées (voir les salaires des enseignants en Allemagne, au Canada ou encore aux USA). Hélas, compte-tenu de l'état de nos finances publiques, tout changement, sur ce point, semble exclu. Alors...

Je ne souhaite qu'une chose : me tromper ! Rendez-vous dans quelques mois !

Fabrice PAGEOT



POURQUOI COTISER AU SNALC ?

Se syndiquer au SNALC, c'est bénéficier d'une écoute, de conseils, d'informations, d'un suivi personnalisé et **d'une protection par la GME**.

Nous savons que le début de l'année scolaire est une période toujours difficile pour le portefeuille. Mais si vous optiez pour le prélèvement automatique ? Il permet **d'étaler votre cotisation sur 10 mois**.

Sachez aussi que le SNALC, 2^{ème} syndicat des agrégés et certifiés, a besoin de vous pour exister. **Vos cotisations sont nos seules ressources**. Aussi, nous comptons sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

Damienne VATIN, Trésorière du SNALC-Créteil

LE SNALC CRÉTEIL À VOTRE SERVICE

<http://snalc.creteil.free.fr>

Président

Loïc VATIN

☎ 09 53 77 86 60

✉ 09 58 77 86 60

💻 snalc.creteil@gmail.com

Trésorière

Damienne VATIN

93, avenue Mendès-France

94880 NOISEAU

Gestion académique

Loïc VATIN

Voir ci-dessus

Olivier DURAND

☎ 09 63 65 71 95

💻 snalcdurand@orange.fr

Émilie LOUIS-BOUZID

☎ 01 46 74 00 64

✉ louis.e@bbox.fr

Alexandre FIEBIG

☎ 09 62 32 04 38

💻 snalc.creteil@laposte.net

Franck MOULS

💻 snalc-mouls@orange.fr

IUFM :

Ludovic GELLÉ

✉ ludovic.gelle@ac-creteil.fr

INFORMATIONS CONSEILS

SNALC, 4 rue de Trévise

75009 PARIS

M^o Grands Boulevards

Tél.: 01 47 70 00 55

Courriel : info@snalc.fr

UNE HORS-CLASSE UN PEU HORS NORME

Pas de barres cette année pour la hors-classe des certifiés. En effet le Rectorat a dû corriger juste avant la CAPA l'avis de l'inspection pour dix collègues qui, ainsi, passaient à « Très favorable » et se retrouvaient promus. Il faut savoir aussi que dans l'académie de Créteil, seuls les collègues aux échelons 10 et 11 peuvent accéder à la hors-classe.

C'est au mois de mars-avril que les chefs d'établissement doivent remettre au rectorat leurs avis. Normalement, ils doivent en informer les personnels concernés mais beaucoup « oublient ». Pourtant, un recours est possible. Il vous faut donc insister pour connaître l'avis qui vous a été attribué. Sachez **qu'il n'y a aucun quota** imposé aux chefs d'établissement (contrairement au tableau de hors-classe des agrégés), et si c'est l'argument qui est avancé, il faut le contester. Comme ce n'est pas en commission que cela peut se faire, il ne faut pas tarder pour s'informer et ne pas hésiter à nous contacter si les réticences persistent.

Les avis donnés par les inspecteurs ne sont pas non plus modifiables en commission. En CAPA, la question des appréciations élogieuses qui ne correspondent qu'à un avis *favorable* a été soulevée, mais la DRH ne souhaite pas interférer dans le domaine des inspecteurs. Il faut donc avoir une argumentation officialisée et personnalisée avant pour espérer modifier l'avis.

Le SNALC dénonce régulièrement la redondance que constitue la juxtaposition d'un côté des avis des chefs d'établissement et des IPR et de l'autre des notes administrative et pédagogique. Le SNALC exige aussi :

- ⇒ Une diminution du temps de passage entre les derniers échelons,
- ⇒ la création d'un 12^{ème} échelon de la classe normale,
- ⇒ une augmentation du contingent de la hors-classe à 20 % qui soit respecté,
- ⇒ un barème d'accès à la hors-classe national et équitable pour tous,
- ⇒ une évaluation du mérite, de l'expérience et de l'investissement professionnels basée sur des critères nationaux transparents, dans le strict cadre des obligations professionnelles statutaires des professeurs,
- ⇒ la création d'une classe exceptionnelle.

Olivier DURAND, Commissaire Paritaire

Pourquoi toucher au Collège Unique ?

Il y a environ un siècle le « petit Père QUEUILLE, » lui aussi corrézien, disait : « il n'est pas de problème qu'une absence de solution ne puisse résoudre ».



De fait, beaucoup de nos contemporains ne comprennent même plus l'expression « collège unique ». Ben quoi, le Collège c'est le Collège, un point c'est tout.

Une fois de plus, on n'a pas demandé leur avis aux principaux intéressés, les 160 000 jeunes qui sortent chaque année du système éducatif sans formation et sans diplôme, après avoir usé leurs fonds de *jeans* sur les bancs du Collège... unique.

Gérard TAFFIN, ancien président académique

Le site du SNALC-Créteil : <http://snalc.creteil.free.fr>

L'actualité de notre académie ne se résume pas au contenu de ce courrier. Pour vous tenir informé de façon plus complète au jour le jour, nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur notre site.

Si vous souhaitez y trouver d'autres renseignements ou participer à son contenu en nous apportant articles et/ou dessins sur l'actualité, n'hésitez pas à nous contacter.



Retrouvez-nous aussi sur Facebook : actualités, informations professionnelles...

<https://www.facebook.com/CRETEIL.SNALC>

N'hésitez pas à écrire sur notre mur !

Si vous désirez recevoir d'autres numéros de ce journal, pour le distribuer dans votre établissement ou dans les établissements voisins, ou simplement en faire profiter quelques collègues, indiquez-nous votre adresse et la quantité souhaitée à snalc.creteil@gmail.com ou au 01 49 82 36 31.

MANQUE DE RIGUEUR

La rigueur est un mot qui fait peur. Tous les gouvernements, de gauche comme de droite, refusent de l'employer. Car la rigueur est synonyme de chômage, de perte de pouvoir d'achat, de hausses des impôts... Cette rigueur – économique –, à l'image de la rigueur hivernale, pour être en adéquation avec la situation financière que connaît l'Europe, n'est pas porteuse dans les médias. Et l'on sait le poids des mots.

Pourtant, il est une autre rigueur : la rigueur intellectuelle, la rigueur scientifique, cette rigueur incarnée au plus haut point par les mathématiques. C'est sur cette rigueur que se sont construites, et se construisent encore, les avancées technologiques qui ont assuré la suprématie occidentale depuis la Renaissance. Or cette rigueur ne semble pas plus appréciée que la précédente. On lui reproche, en vrac, d'être inaccessible au commun, de brider la créativité, de formater les esprits, et j'en oublie sans doute. C'est tellement vrai que les horaires de Sciences au lycée ne cessent d'être rabotés, même – et surtout ! – en série scientifique ; que les programmes de mathématiques et de physique ne cessent d'être revus à la baisse.

On me reprochera d'être passéiste, conservateur, voire réactionnaire. On m'assurera que des élèves, que je qualifie d'illettrés, ont simplement une orthographe originale, que leur syntaxe incompréhensible est en réalité avant-gardiste, que les notions qu'ils n'ont pas acquises ne pourront ainsi pas freiner leurs élans novateurs, que les livres qu'ils n'ont pas lus auront laissé à leur jeunesse un temps précieux qui aura sans doute été mieux employé, nouvelles technologies obligent. Si je m'inquiète de leur incapacité à élaborer un raisonnement rigoureux, on me rétorquera sans doute qu'il leur suffit de « s'inscrire dans une démarche citoyenne éco-durable ».

La rigueur, pourtant, n'est que le respect élémentaire dû à la Logique pour construire un raisonnement juste. Faute de s'y conformer, que ce soit en Économie pour gérer les finances d'une communauté, en Sciences pour être performant dans la fameuse "Économie de la Connaissance", ou en Grammaire pour exprimer une pensée claire, on est condamné à la faillite, à l'incompétence, au contre-sens.

La défiance de la rigueur, qui s'observe à tout niveau, sur tout sujet, est-elle une simple pose rhétorique ou médiatique ? N'est-ce pas, plutôt, **un renoncement intellectuel qui permet bien commodément d'éviter de regarder en face une réalité difficile** ? Mais pour combien de temps ?

Bannir la rigueur pour résoudre nos problèmes, c'est tout simplement briser le thermomètre pour faire baisser la fièvre. On reconnaît là une technique appliquée depuis des décennies, en particulier dans l'Éducation Nationale. L'inflation des diplômes et la hausse du chômage des jeunes, conjuguées pourtant à une baisse drastique des candidatures au CAPES, indiquent peut-être que cette méthode a atteint ses limites.

Manque de rigueur auraient dit mes maîtres...

Loïc VATIN, Président académique

AVANCEMENT D'ÉCHELON

Après le gel du point d'indice, la menace d'un ralentissement drastique des promotions (avancement, hors-classe) se profile à l'horizon. En effet, le Ministre de la Fonction Publique nous annonce depuis plusieurs mois « un grand moment de rigueur » !

Il est d'autant plus important de se préoccuper de sa carrière : il ne s'agit désormais plus d'essayer de gagner plus qu'hier, mais tout simplement de tenter de ne pas gagner moins demain... Une seule façon de faire : contrôler vos notes administratives et pédagogiques. En cas de retard de la première, demander une augmentation à son chef d'établissement (qui doit impérativement la motiver par écrit) ; en cas de retard de la seconde, solliciter une inspection, de préférence par voie hiérarchique.

En attendant, voici les barres d'avancement des certifiés dans notre académie, en 2012. Il est probable que celles de 2013 soient similaires. À vos calculs...

Échelon	6	7	8	9	10	11
Barres CHOIX	76 14/12/1979	78,5 17/09/1978	80 04/06/1965	81,5 09/06/1967	83,8 01/05/1959	84 09/03/1954

O. DURAND et F. MOULS,
Commissaires Certifiés

Échelon	5	6	7	8	9	10	11
Barres GRAND CHOIX	76,7 02/04/1983	79,4 17/07/1980	81,5 10/11/1973	84,1 16/11/1976	85,4 08/12/1969	87,6 01/05/1967	88 30/05/1964